ET MES AUTRES DÉCHETS ?

Sur TDM, la collecte des recyclables s'effectue en vrac dans les bacs jaunes (ou les sacs jaunes, pour quelques Communes et secteurs denses). Pour connaître votre jour de collecte, rendez-vous sur **www.cctdm.fr**, rubrique « Collecte des déchets ». Si vous êtes collecté en bac individuel ou en sac jaune, n'oubliez pas de bien le sortir la veille au soir du jour de collecte.

La collecte des ordures ménagères, quant à elle, s'effectue via les bacs à couvercle bordeaux, vert ou via des sacs noirs.

QUE PEUT-ON DÉPOSER AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES ? Les articles d'hygiène souillés (couches, mouchoirs, protections hygiéniques...), la vaisselle, faïence, porcelaine (en petite quantité...), les petits objets en plastique qui ne sont pas des emballages (brosse à dent, stylo...) les restes de repas (si vous ne pouvez pas les composter), les sacs aspirateurs et balayures...

PENSEZ AU COMPOSTAGE : c'est un geste simple permettant de réduire le volume de votre poubelle tout en restituant à la terre les éléments nutritifs : épluchures, restes de légumes, fruits, marc de café, thé, pain, déchets verts...

Pour vous accompagner, TDM met gratuitement à votre disposition des composteurs individuels (1 par foyer tous les 5 ans) et propose des solutions de compostage collectif (en secteur dense, hameaux, quartiers, établissements) ainsi que des formations au compostage : **contactez le service prévention des déchets au 04.73.53.93.08.**

LE VERRE SE DÉPOSE DANS LES CONTENEURS PRÉVUS À CET EFFET.
Plus d'une centaine sont à votre disposition sur les 30 Communes de TDM.

POUR LES DÉCHETS VOLUMINEUX, TOXIQUES, ÉLECTRIQUES, GRAVATS, BOIS, PLÂTRE, PNEUMATIQUES, PILES, BATTERIES...
Rendez-vous dans les 4 déchèteries de TDM : Thiers (ZI de Matussière), Puy-Guillaume (ZI de l'Etang et de l'Ache), St-Rémy-sur-Durolle (lieu-dit le Moulin des Goyons), Courpière (ZA de Lagat).
Retrouvez les horaires sur www.cctdm.fr (rubrique « collecte des déchets ») ou appelez le 04.73.53.93.08.

Bon à savoir !

Chaque année, TDM organise, en partenariat avec Actypoles-Thiers (04.73.80.26.60) :

- une collecte gratuite des encombrants ménagers, à domicile, pour les particuliers, afin de donner une seconde vie aux objets plutôt que de les jeter,
- un service de broyage des déchets de jardin, à domicile, pour mieux valoriser ses déchets de jardin, sur place, et éviter des déplacements en déchèterie.

Réduisons nos déchets !

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.
Pensez à :

- **lutter contre le gaspillage alimentaire** : organisez votre réfrigérateur, cuisinez vos restes...
- **favoriser le réemploi** : donner plutôt que jeter, réparer plutôt que racheter (de nombreuses associations existent et récupèrent vos vieux objets)
- **apposer un autocollant STOP-PUB sur votre boîte aux lettres** (pour avoir votre STOP-PUB, contactez votre mairie)
- **réduire vos déchets au magasin** : préférez le durable au jetable, évitez les produits sur-emballés.
- **privilégier l'eau du robinet, propre à la consommation, plutôt que l'eau en bouteilles**

Thiers Dore et Montagne
L'INTERCO

Pour connaître tous les bons gestes et les actions de TDM en faveur de la réduction des déchets, rendez-vous sur www.cctdm.fr !

Conception : www.quiplusest.com - Crédits photos : © Citeo

BAC | SAC | COLONNE JAUNE

Thiers Dore et Montagne
L'INTERCO

mémo tri

Le tri se simplifie, 100 % des papiers et des emballages vont dans le bac jaune.

Astuces et conseils sur www.cctdm.fr

ENSEMBLE TRIONS PLUS ET RÉDUISONS NOS DÉCHETS EN LIMITANT NOS EMBALLAGES

100 % DES EMBALLAGES

Tous les emballages en métal

BOUCHONS, CAPSULES, COUVERCLES, BLISTERS MÉDICAMENTS...

BOÎTES, CONSERVES, AÉROSOLS, CANETTES, TUBES...

Tous les emballages en plastique

POTS, BOÎTES, BARQUETTES...

SACS ET FILMS PLASTIQUES

FLACONS, BIDONS, BOUTEILLES, TUBES

Tous les emballages en carton

BRIQUES

CARTONNETTES

BOÎTES

100 % DES PAPIERS

Séparer le film plastique de votre magazine (publicité) avant de mettre les deux objets au tri.

Tous les papiers, cartons

JOURNAUX, PUBLICITÉS, MAGAZINES, LIVRES, CATALOGUES, CAHIERS, ENVELOPPES, SACS...

Petit rappel

Un emballage ménager est un objet destiné à contenir et à protéger des marchandises, à permettre leur manutention, leur acheminement et à assurer leur présentation.

Les points de collecte jaunes

En bac — En sac — En colonne

Pour bien trier

- **Jeter en vrac** les emballages
- **Ne pas laver** les emballages mais bien les vider
- **Ne pas imbriquer** plusieurs emballages les uns dans les autres
- **Séparer** les différents éléments d'un emballage
- **Plier les cartons** pour gagner de la place

Ne pas mettre

- Tout objet qui n'est pas un emballage ou du papier (pots de fleurs, casseroles, enjoliveurs, téléphones portables, etc...)
- Les piles, les batteries et les ampoules
- Le verre
- Le textile
- Les restes alimentaires
- Les masques, les gants et les mouchoirs